

Procès-verbal n°1

SAISON 2023/2024

COMMISSION TECHNIQUE

Approuvé par le Comité Directeur du 06/01/2024

Réunion du 1/07/23 à Cachan

Présents : S. GONCALVES MARTINS, Président LIF, M. ROSCOUET, Présidente CRT, M. GESLIN (77), P. DESHAYES (78), JL. LEBOURLOT (91), L. KRAWCZYK (92), J. TOTAIN (94), G. PATIN (95), M. HUNAULT (Chargé des Formations), JP. BASSET, B. CERVETTI, F. LAGARDE, J. LAMY, S. MAROUTEAU, membres CRT.

Excusés : les CD 75 et 93 et S. VIALA.

Début de réunion à 9H45

La Présidente accueille les membres et informe des différents points à l'ordre du jour : formations, CRE Beach, calendrier CRE et infos diverses. Il est relevé à quel point le calendrier 22/23 de Coupe de France des M13/15 fut « pénible » avec des dates dans les vacances et deux tours de plus qu'habituellement.

1 – POINT SUR LES FORMATIONS (M. HUNAULT)

- Niveau 1 : selon le document envoyé pour l'AG du 17/6, on voit le nombre de formés sur le certificat Animateur (plus de 150 ce qui est un très bon résultat). Une activité diverse selon les départements. Certains peu actifs, d'autres avec 2 formations/an (78 ou 92), et puis une nouvelle impulsion dans le 93 avec la venue de M. FRATELLO. Il faut que les CD soient forces de propositions.

- Niveau 2 : plusieurs sessions Initiateur dont 1 en dehors du CREPS ! 70 Initiateurs de formés cette année ! 20 Educateurs (dont 4 certifiés).

Il est difficile de trouver des formateurs, voire des candidats. Ainsi a-t-on dû annuler une formation Volley Assis.

- En Volley Santé Isabelle COLLET, l'une des formatrices fédérales, est devenue Chargée de Développement pour la Fédération. Et nous avons pour la Ligue une nouvelle ADD Para Santé, J. COCU. De même en Beach Volley avec F. MESAOUUD.

- En beach Volley il y a eu une formation d'Initiateur. Quelques difficultés dans le secteur qui ne sont pas constructives.

En conclusion le secteur mériterait de fonctionner autrement que sur vacations pour plus de dynamisme. Il y a un aspect administratif lourd à gérer quand on sait qu'entrer les profils d'une trentaine de personnes prend de 3 à 4H !

Certains départements fonctionnent bien en autonomie. Il faudrait là encore quasiment un poste dédié. Il y a eu le projet de se rapprocher de l'Institut de Formation 92 mais M. HUNault ne sait où cela en est.

Une réflexion menée avec M. ROSCOUET, S. MAROUTEAU et N. SAUERBREY : de nombreux animateurs ont été formés. Mais le constat est que le niveau est de plus en plus bas, les 5 techniques de base ne sont pas acquises, certains stagiaires sont très jeunes. Au sortir de la formation ils n'ont pas le niveau pour accéder à l'Initiateur. On ne peut rattraper en 4 jours ce qui n'a pas été acquis auparavant.

Il faut qu'on fasse des propositions concrètes pour une réponse mieux adaptée. Peut-être manque-t-il un niveau en-dessous du module animateur dont le niveau est trop élevé et ne peut répondre à toutes les attentes, celles des clubs qui souhaitent plus des « agents d'accueil », notamment pour leurs loisirs, et pour d'autres, de réels formateurs. Le tutorat pourrait être une vraie réponse à la formation d'entraîneurs, on devrait pouvoir accompagner individuellement les stagiaires.

Peut-être investir davantage de moyens. Il faut des propositions : entre tutorat, présence requise aux CDE, tutorats de groupe, dans un club, coach clinics, etc... Des pistes à imaginer et chiffrer.

Pour autant il faut aussi composer avec le manque de disponibilité des personnes : 3 présents sur certaines visios... Par ailleurs ne faut-il pas valoriser le module animateur en ne le donnant pas à tout le monde ? Sachant que sur 10 candidats, en moyenne 3 seulement continuent sur l'Initiateur. C'est toujours compliqué, certains ont bien les techniques d'entraîneur, mais parfois trop jeunes, il leur manque la pédagogie. Peut-être passer par du probatoire avant d'obtenir le diplôme. Faut-il en passer par des pré requis ? Sûrement en faudrait-il pour l'Initiateur.

A l'analyse des licences encadrement IDF, 46% seulement ont au moins un diplôme. A noter aussi que les DRE2 ne fonctionnent pas bien : santé, assis, citoyenneté, préparation physique...

Il faut cependant continuer à former, c'est l'avenir, il ne faut pas se couper de toute une frange de nos licenciés. Il faut inciter, donner envie. Il est proposé de mutualiser les fichiers des formateurs pour enrichir les ressources. Il est espéré que L. DELACOURT qui va être embauché par la Ligue, puisse dispenser aussi des formations.

2 - CRE BEACH

Il y a eu détection pour 80 jeunes à Châtenay, puis 3 jours de stage à la Toussaint et Noël puis 2 jours en février. Enfin une convocation sur des WE à partir de Pâques et au final 2 paires de chaque genre ont été sélectionnées pour les Beach Volleyades.

On manque de cadres. Il y a toujours la problématique de la concurrence de l'indoor. Concernant les équipes qui partent, on ne demande pas réellement aux commandes de la DTN. Les joueurs ne se projettent pas forcément sur le beach, peu ont de double projet.

La saison prochaine on va essayer de mieux structurer avec des stages à Noël, février et Pâques. Car en principe à la rentrée 2024, il devrait y avoir l'ouverture du Pôle Beach (pour 12 jeunes de chaque genre). Si on ne le fait pas d'autres disciplines investiront la bulle couverte et ce sera irréversible. La structure couverte au CREPS est prête à l'heure actuelle. Se posera le souci du financement (pas pour l'instant de garantie de financement), de la recherche des cadres. Quelques interrogations sur le fait de pouvoir remplir avec des effectifs purement franciliens.

Il est remonté que tout ce qu'on propose en IDF est génial et n'existe pas ailleurs. Les jeunes sont contents de participer et il y a une vraie demande. Vincent et Alexandra ont fait un gros

travail.

Les U17 étaient ciblés pour les Beach Volleyades, alors qu'on nous demande pour l'ouverture d'un Pôle de travailler 2 ans en amont sur des M16... En réalité il faudrait travailler dès M13/14 mais les prémisses n'existent pas. On a aussi un gros souci de détection. Le travail est insuffisant. En tout cas les formateurs recherchent là aussi des gabarits.

Par ailleurs, on a peu de structures couvertes pour travailler toute l'année. Sand Fabrik est cher. Il va y en avoir une à Croissy dans le 78. Pour les clubs travailler sur le beach revient cher, ça demande une logistique différente de la salle, certains abandonnent.

Une question sur les critères de sélection pour l'entrée au Pôle. Il y aura une commission d'admission fin avril début mai 2024.

Un WE de sélection se déroulera dès les 2 et 3 septembre 2023.

3 – CRE INDOOR

Il y a eu des stages à Noël, en février, à Pâques + un stage ce début d'été, deux jours seulement à cause du CREPS (on a pas mal de souci sur les gymnases). Les réservations ne sont pas fiables. Et ça risque de ne pas s'arranger avec l'arrivée des JO (pas de visibilité sur la fin de saison vu que les championnats vont devoir finir fin avril).

De plus le lycée qui entre dans le CREPS réduira aussi la période disponible des petites vacances. En effet les pôlistes vont s'entraîner le matin et l'après-midi, du coup en casant les 36H de cours, ça déborde sur la 1^{ère} semaine de chacune des quinzaines. Même si pour l'instant toute la communauté éducative n'a pas encore accepté ce format. Idem avec une structure concurrente, le CDFAS, qui sert de base arrière aux US.

Sur les CRE M14/15 : 160 jeunes en tout sur les stages alors qu'on a 1650 licences M15 et 1200 M14. Les nombres ont explosé. Satisfaction sur les Tournois des Potentiels. L'émulation s'est faite sur les CD, on a de nouveaux joueurs (certains masculins ont été sélectionnés au dernier moment). C'est intéressant tant au niveau physique, technique que sur l'engagement des jeunes. Ça monte en niveau ! Les Volleyades ont eu lieu en Bourgogne Franche Comté du 29/4 au 1/5, les filles ont terminé 2^{èmes} et les garçons 3^{èmes}

En M18 on a fait 2 stages de sélection (14 et 12 joueurs en filles et garçons). Certains débutaient le VB cette saison. Ça leur a fait voir autre chose. On a un bel outil de développement (mais pas de détection) avec des jeunes un peu âgés pour être passés sur les structures. Les Volleyades Crédit Mutuel M18 ont eu lieu du 27 au 29/05 à St Dié des V. On a fait 3^{ème} en féminines et 2^{ème} en masculins !

Regret de ne pas voir d'élus fédéraux sur ces organisations, qu'il n'y ait pas davantage de visuels et de valorisation de la compétition. Sur les Volleyades les jeunes arbitres ont été pris tous ensemble mais n'ont pas été encadrés. Les jeunes étaient livrés à eux-mêmes. Notre délégation (à part 1 individu) s'est très bien comportée, ils n'avaient que l'arbitrage pour objectif.

Les Volleyades sont une usine à gaz. On dépend trop de l'organisation. Les organisateurs ne gèrent pas les flux. On gère nos déplacements sur place mais on est tributaire des lieux de repas et de compétition.

C'est nous qui les organisons en 2025. Il faut 16 terrains, 8 par genre. Il faudrait déjà bloquer le CREPS (4 gymnases : 6 terrains actuels + 2 ou 3 à venir). Quand le 92 avait organisé il avait bloqué un an avant les lieux de restauration, veillé à ce qu'ils soient ainsi que les gymnases, sur une même ligne de métro. La FFVolley a monté sa participation journalière par joueur à 51€.

4 – CALENDRIER DES DATES DE TOURNOIS ET CRE 23/24

On s'est basé sur le planning fédéral. Difficile de trouver des samedis pour les TSD. Pour répondre à la commande du PSF, on a remis 1 stage de sélection la 1^{ère} semaine de Toussaint pour 40 filles et 40 garçons. Convocation après demande aux Comités de leurs « profils ». Le stage s'effectuera en parallèle de ceux des départements.

TDP Toussaint M14/15 le 28/10 sur le 95

TSD Toussaint M12/13 le 04/11 sur le 78, Vélizy (Wagner)

Horaires 8H/17H30. En décembre les stages M14/15 s'effectueront au CREPS du 26 au 29/12 (si on a la restauration).

En février :

TDP M14/15 le vendredi 23/02 sur le 94 (Charenton ?)

TSD M12/13 le samedi 24/02 sur le 92.

A Pâques :

TSD M12/13 le 13/04 avec le 77

Concernant les TSD M12/13

Progression globale des départements (ça s'est aussi vu sur les MiniVolleyades).

Critique du jeu au temps qui est stressant, il faudrait revenir à un set normal avec points. Il faudrait laisser le choix du service. Pour autant on a enfin vu du jeu sur le dernier TSD d'Argenteuil, ça devient intéressant, il y a de la dynamique, de la culture VB avec construction, un travail de lecture de balle...

Concernant le fonctionnement, il faudrait que ça tourne sur l'organisation et qu'elle soit totalement prise en charge par le CD organisateur car Marc Vautier va passer son DEPJEPS et n'aura pas de disponibilité. Ça a été compliqué cette saison autant pour les convocations que le comptage des points final et d'arrêter la liste des participants aux Volleyades.

Il faut régler la question de la double participation d'un CD suite à un forfait. Il est décidé de prioriser une **2nde place pour le département qui reçoit. S'il ne peut pas, seront sollicités les CD en fonction du nombre de leurs licences dans la catégorie.** Sur le temps, si on accepte le règlement, il faut s'y maintenir. La finalité sportive de la compétition doit être maintenue. Où mettre la 2nde équipe, en poule basse ? Sportivement ça change quelque chose, il est important de définir la formule.

Pour aider les organisateurs, il faut leur donner des documents tels que RPE, formules. Il faut donc mettre en place un règlement. De son côté le CD organisateur doit annoncer très vite le ou les gymnases afin que tout le monde puisse communiquer. Les engagements doivent être envoyés avec une deadline à respecter impérativement. **M. GESLIN accepte de coordonner l'ensemble.**

A penser : la remise de Coupes, médailles, t-shirts comme sur les TDP. Qui paye ?

Pour résumer :

- la participation aux Volleyades M12/13 implique la participation aux 3 tournois ! **Les CD défaillants sur une date ne pourront se qualifier.**
- **l'équipe 2 qui remplace un CD forfait, joue le tournoi mais n'a pas le droit de se qualifier pour la poule haute des demi finales (1 à 4).**
- formule de jeu : **comptage des points en sets de 25 points.**

Sur le Tournoi des Potentiels, les récompenses sont prévues pour les CD mais elles ont souvent été données aux jeunes. Il faut aussi prévoir une récompense pour l'équipe gagnante.

Les prochaines Volleyades M14/15 seront à St Jean de Braye. La Ligue souhaiterait faire l'économie d'une équipe. A réfléchir si tel est le cas, au bien-fondé de proposer cette place à un Comité ou plusieurs.

Pour le Certificat Initiateur, on a des dates prévisionnelles en février mais il faut trouver l'encadrement et l'adosser au CRE M18. En prévision, réserver le CDFAS.

5 - INFOS DIVERSES

- M. VAUTIER sera pris sur un DEJEPS sur son temps de travail. Il faut se réorganiser en conséquence car il aura moins de disponibilité.

- Il faut penser à envoyer aux CD la liste des joueurs qui participent aux CRE.
- Idem envoyer à l'organisateur du TDP la liste du CRE, de même que celle des participants au 1^{er} TDP (ça ne devrait pas être les mêmes...). A priori quand 1 jeune est inscrit au CRE, il ne vient pas aux TDP, il est déjà détecté.
- Envoyer aux CD la liste de leurs sélectionnés aux Volleyades.
- Quand un CD reçoit, peut-il aussi avoir les convoqués ?

Fin de la réunion à 12H45

M. ROSCOUET
Présidente



B. CERVETTI
Secrétaire de séance

